

Crise sanitaire et épidémie de coronavirus

L'Association Hospitalière de Bretagne s'organise

Comme l'ensemble des établissements de santé français confronté à une crise sanitaire sans précédent, **l'Association Hospitalière de Bretagne a été contrainte de modifier son fonctionnement** et de **réorganiser ses services** au titre de la prévention et de la protection des personnes et en application des consignes nationales.

La sortie progressive de la période de confinement doit permettre une **reprise des activités sécurisée** tant pour les patients que les professionnels, dans le **respect des mesures barrières**.

Centres Médico-Psychologiques Spécialisés

- Accueil physique et prise en soins des patients dans le respect des mesures barrières pour des consultations infirmières, psychologues, sociales et médicales
- Visites à domicile reprises en adoptant les mesures barrières et dépistage préalable de signes infectieux

Hôpitaux de jour

- Accueil en demi-journée dans le cadre de prises en soins individuelles ou de groupes réduits, dans des conditions permettant le respect de la distanciation physique
- Prise des repas exceptionnelles, sur prescription médicale et intégration à la prise en soins

CATPS

- Reprise partielle des activités avec respect des gestes barrières



Vous ressentez une **anxiété**, un **mal-être** ou êtes **angoissé(e)**, **inquiet(e)**, ...
face au COVID-19 et au déconfinement ?

Vous êtes un **particulier**, adulte, enfant, personne âgée, ...

Vous êtes **professionnel de santé** intervenant en établissement ou service de santé, médico-social, social ou à domicile, ...

Ne restez pas seul(e),
pour toute demande de soutien et d'écoute,
les **Centres Médico-psychologiques**
de l'Association Hospitalière de Bretagne
sont disponibles et à votre écoute :

Loudéac • 9h-18h30

02 96 25 36 80

Rostrenen • 9h-18h

02 96 57 40 65

Pontivy • 9h-17h30

02 97 27 37 70

Gourin • 9h-18h

Mardi et jeudi

02 97 23 42 45